|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**La cité-jardin la Butte Rouge, aux environs de Paris, figure**

**parmi les sept sites européens les plus menacés en 2022**

*La Haye/ Bruxelles/ Luxembourg, 29 mars 2022*

La sélection des sept sites et monuments patrimoniaux européens les plus menacés en 2022 vient d’être annoncée conjointement par **Europa Nostra** – la voix européenne de la société civile mobilisée pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et naturel – et l’**Institut de la Banque européenne d’investissement (EIB)**.

**Les sept monuments et sites patrimoniaux européens les plus menacés en 2022 sont les suivants :**

* [**Cité-jardin la Butte Rouge, environs de Paris, FRANCE**](http://7mostendangered.eu/sites/garden-city-la-butte-rouge-near-paris-france/)
* [Pont de Zogu, ALBANIE](http://7mostendangered.eu/sites/zogu-bridge-albania/)
* [Couvent des Récollets, Nivelles, BELGIQUE](http://7mostendangered.eu/sites/recollets-convent-nivelles-belgium/)
* [Centre historique de Stolberg, ALLEMAGNE](http://7mostendangered.eu/sites/historic-centre-of-stolberg-germany/)
* [Bains de Neptune, Băile Herculane, ROUMANIE](http://7mostendangered.eu/sites/neptune-baths-baile-herculane-romania/)
* [Palais Bourbon-Orléans, environs de Cadix, ESPAGN](http://7mostendangered.eu/sites/orleans-borbon-palace-near-cadiz-spain/)E
* [Forteresse Crèvecoeur, Den Bosch, PAYS-BAS](http://7mostendangered.eu/sites/crevecoeur-fortress-den-bosch-the-netherlands/)

L’annonce concernant cette sélection des sept monuments et sites patrimoniaux européens les plus menacés a été faite au cours d’un événement en ligne présidé par les responsables de haut niveau d’Europa Nostra et de l’Institut de la Banque européenne d’investissement avec la participation de **Mariya Gabriel**, Commisssaire européenne à l’innovation, à la recherche, à la culture, à l’éducation et à la jeunesse. Les proposants et les représentants des sept sites sélectionnés ont apporté leur contribution à cet événement en ligne qui a attiré un public provenant non seulement d’Europe, mais également du monde entier.

Au cours de cet événement en ligne, le Président exécutif d’Europa Nostra, le Professeur Dr. **Hermann Parzinger**, a ainsi déclaré : «La liste des sept sites les plus menacés en *2022 embrasse une grande diversité d sites patrimoniaux allant – d’une cité-jardin exemplaire du 20e siècle, au centre historique d’une ville médiévale gravement endommagé par des inondations, en passant par un bâtiment emblématique intégré dans le plus ancien ensemble de bains de notre continent et désormais à l’abandon. Ces divers sites sont menacés soit par négligence, soit par une volonté de destruction planifiée, soit par des projets de développement inadaptés, ou encore en raison de l’impact dévastateur de catastrophes naturelles ou par manque de financement. En publiant cette liste, nous désirons envoyer un message fort de solidarité et de soutien aux communautés locales et aux militants engagés pour le patrimoine et qui se sont mobilisés pour sauvegarder ces sites en péril. Le patrimoine culturel européen doit être préservé à plusieurs titres, non seulement en tant que témoin de notre passé, de notre mémoire et de notre identité communs, mais aussi pour le rôle de catalyseur qu’il peut jouer en termes de développement durable, de cohésion sociale et de coexistence pacifique, ce qui s’avère particulièrement nécessaire actuellement ».*

Durant son allocution pendant l’événement en ligne, **Henry von Blumenthal**, Vice-doyen de l’Institut de la Banque européenne d’investissement a ajouté : «*L’héritage culturel a une portée qui va bien au delà d’être ‘de la pierre et des ossements’ issus du passé. Il s’agit d’une ressource-clé en ce qui concerne l’identité*, *l’attractivité et la croissance économique européennes. Son pouvoir de cohésion et son caractère positif relie citoyens et communautés européennes. Pour toutes ces raisons, l’Institut EIB éprouve à nouveau de la fierté de pouvoir soutenir le Programme 2022 «Sept Merveilles d’Europe en péril» avec Europa Nostra, la principale association européenne pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel».*

À cette occasion, le Secrétaire Général d’Europa Nostra, **Sneška Quaedvlieg-Mihailović**, a attiré tout particulièrement l’attention sur la déclaration suivante : [Europa Nostra affirme sa solidarité avec l’Ukraine](https://www.europanostra.org/europa-nostra-stands-in-solidarity-with-ukraine/), publiée le 25 février, ainsi que sur la [campagne de crowdfunding destinée à soutenir les défenseurs du patrimoine ukrainien en péril,](https://www.europanostra.org/europa-nostra-and-global-heritage-fund-launch-joint-crowdfunding-campaign-to-support-the-defenders-of-ukraines-endangered-heritage/)  campagne lancée conjointement par Europa Nostra et le Fonds du patrimoine Mondial, le 18 mars. «*Ainsi que notre conseil d’administration l’a déclaré au cours de la réunion qui s’est tenue le 10 mars, le patrimoine ukrainien avec toute sa richesse et sa diversité est LE patrimoine le plus en danger de toute l’Europe. Il est donc impératif que nous affirmions notre solidarité avec les défenseurs du patrimoine en Ukraine. Nous faisons appel aux contributions de toutes les associations et individus du monde entier, pour qui la sauvegarde de la culture, du patrimoine et de l’histoire ont de l’importance, dans le cadre de notre initiative de crowdfunding. Ensemble nous pouvons faire une veritable différence»*,a déclaré Sneška Quaedvlieg-Mihailović. Ces dons permettront d’apporter un soutien d’urgence aux courageux gardiens de notre mémoire et de notre humanité commune. Tous les dons, du plus petit au plus grand, seront bienvenus et auront un rôle important; ils peuvent être effectués directement sur [le site web d’Europa Nostra](https://www.europanostra.org/ukraine-crisis/) (en euros) ou bien sur le [site web du Fonds du patrimoine mondial](http://globalheritagefund.org/ukraine-crisis/)  (en dollars US, en livres anglaises ou en cryptomonnaie).

Les 7 sites et monuments patrimoniaux les plus menacés en 2022 ont été sélectionnés par le [Conseil d’administration d’Europa Nostra](https://www.europanostra.org/about-us/governance/board/) parmi les [12 sites pré-sélectionnés](https://www.europanostra.org/12-european-heritage-sites-shortlisted-for-the-7-most-endangered-programme-2022/)  par un [panel d’experts internationaux](http://7mostendangered.eu/advisory-panel/) . La sélection été effectuée en function de l’importance patrimoniale exceptionnelle de chacun de ces sites, de leur valeur culturelle, ainsi que du péril grave auquel ils sont exposés. On a considéré que la valeur ajoutée liée au degré d’engagement manifesté par les communautés locales ainsi que par les parties prenantes publiques et privées dans la tentative de sauvegarde de ces sites jouait un rôle crucial. Le potentiel de ces sites pour servir de catalyseur à un développement socio-économique durable, ainsi que d’outil de promotion de la paix et du dialogue au sein des communautés locales et des régions a également servi de critère de sélection.

Les équipes d’experts représentant Europa Nostra et l’Institut de la Banque européenne d’investissement, conjointement avec les associations qui ont soutenu la candidature des divers sites et leurs partenaires, vont évaluer chaque cas individuel en recueillant des informations et en rencontrant les parties prenantes-clés. Ces équipes multi-disciplinaires seront en mesure de fournir des conseils d’experts, d’identifier des sources potentielles de financement et de mobiser un soutien élargi pour sauvegarder ces emblèmes du patrimoine historique. Au terme de ce processus d’évaluation, elles pourront formuler et communiquer une série de recommandations en vue d’actions futures.

Le [Programme des Sept merveilles d’Europe en péril](https://7mostendangered.eu/) est promu par [Europa Nostra](http://www.europanostra.org) en partenariat avec  [l’Institut](http://institute.eib.org) de la banque européenne d’investissement. Il bénéficie également du soutien d’ [Europe](http://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/index_en.htm) Créative, un programme de l’Union européenne. Lancé en 2013, ce programme fait partie de la campagne de la société civile pour sauvegarder le patrimoine européen en péril. Il a pour vocation de sensibiliser, de préparer des évaluations indépendantes et de proposer des recommandations en vue d’actions. Il accorde également une subvention de €10,000 par site sélectionné afin de mettre en oeuvre les activités destinées à contribuer au sauvetage du site menacé, lorsqu’on sera parvenu à un accord. Dans la majorité des cas, la publication de la liste des sites en danger fait office de catalyseur et renforce la mobilisation en vue du nécessaire soutien public et privé, y compris en termes de financement.

**La cité-jardin de la Butte Rouge, aux environs de Paris, France**

La cité-jardin de la Butte Rouge, située à Châtenay-Malabry, aux environs de Paris, fait figure de modèle en ce qui concerne les cités-jardins d’Europe. Elle représente un témoignage vivant de l’habitat social du 20e siècle dont l’architecture a été fortement marquée par le Mouvement moderne et l’Art Déco, ainsi que par l’école du Bauhaus. La Butte Rouge comporte 4000 appartements au sein d’un espace paysager de 70 hectares. Des milliers de personnes y vivent actuellement.

Commissionnés par Henri Sellier – un élu très engagé, ainsi qu’un homme politique visionnaire – architectes et paysagistes-jardiniers conçurent l’ensemble du projet qui fut achevé au terme de sept phases de construction réparties sur une période allant de 1931 à 1965.

La cité-jardin de la Butte Rouge est la seule cité-jardin française à allier avec autant d’intelligence et d’efficacité les aspects urbain, architectural, environnemental et social dans sa topographie. On considère qu’elle offre un exemple réussi de la combinaison harmonieuse entre réformes socio-économiques et innovation architecturale. À ce titre, elle bénéficie d’une reconnaissance internationale et fait figure de modèle urbain dans un contexte de mesures pour atténuer le changement climatique, et dans le cadre de la stratégie « Vague de rénovation ».

Le complexe d’habitations a été rénové entre 1980 et 1995. Depuis lors, il n’a pas fait l’objet de mesures d’entretien suffisantes; ce qui a eu pour effet de provoquer des problèmes d’humidité, ainsi qu’une absence d’isolation phonique entre les appartements.

La Butte Rouge, demeurée intacte jusqu’à nos jours, est actuellement menacée de démolition. Depuis trois ans, la ville de Châtenay-Malabry a très clairement fait part de son intention de détruire cette remarquable cité-jardin, en alléguant le fait que les bâtiments ne sont pas conformes aux nouvelles normes architecturales. Environ 85% des bâtiments de cet ensemble risquent donc de disparaître, ce qui porterait un grave préjudice à l’intégrité et à la cohérence architecturales du site. Cette opération entraînerait également une spéculation immobilière qui mettrait en péril l’attribution actuelle de la cité en termes d’habitat social.

De nombreuses démarches de protestation ont été entreprises au niveau local, y compris des pétitions pour sauvegarder la Butte Rouge; mais des mesures de protection doivent impérativement être mises en œuvre afin de préserver l’authenticité architecturale, urbanistique et paysagère de ce site. Des visites de la cité-jardin destinées à de petits groupes ainsi qu’à des scolaires ont été organisées de manière à sensibiliser le public à la situation de la cité de la Butte Rouge. De nouvelles publications consacrées à ce site hors-pair sont également parues.

La candidature de la cité-jardin la Butte Rouge pour le Programme 2022 “Sept merveilles d’Europe en péril” a été déposée par un membre individuel d’Europa Nostra, avec le soutien de [Vieilles Maisons Françaises](https://www.vmfpatrimoine.org/), une association membre d’Europa Nostra, France. Au cours de cette même période, la mairie de Châtenay-Malabry a désigné une équipe d’architectes et de paysagistes pour suivre leur projet. La destruction de 14 bâtiments historiques est d’ores et déjà planifiée et les habitants ont été forcés d’évacuer leur habitation. À ce jour, la Ministre de la culture n’a toujours pas établi de mesures de protection en dépit des promesses faites en réponse à de nombreux courriers et contacts établis par le collectif de défense.

« *La Butte Rouge, remarquable par son design dans le style Bauhaus, est un exemple fascinant de planification dans une cité-jardin, on y trouve combinées ensemble des réponses aux diverses problématiques urbaines, architecturales, environnementales et sociales qui se posent. La Butte Rouge est menacée de destruction à la suite d’un projet de rénovation qui conduirait à la destruction des bâtiments existants, de l’habitat social et des nombreux arbres remarquables répartis sur les espaces verts afin de les remplacer par de nouveaux appartements coûteux. Dans un contexte de crise climatique et d’inégalité croissante en termes de logement, il est absolument crucial de restaurer la Butte Rouge et de l’adapter afin qu’à l’avenir elle puisse faire figure de modèle pour une planification urbaine responsable tant sur le plan environnemental que social* », comme le souligne [le Comité Consultatif](http://7mostendangered.eu/advisory-panel/) du Programme “Sept merveilles d’Europe en péril”.

La réhabilitation durable de la cité-jardin de la Butte Rouge est parfaitement en phase avec les principes de l’initiative « Nouveau Bauhaus européen », initiative dont Europa Nostra est fière d’être partenaire, ainsi qu’avec l’analyse et les recommandations formulées par le Document vert sur le patrimoine européen « Placer l’héritage européen commun au cœur du Pacte vert européen » ([European Cultural Heritage Green Paper “Putting Europe’s shared heritage at the heart of the European Green Deal”](https://www.europanostra.org/our-work/policy/european-cultural-heritage-green-paper/)),  récemment publié par Europa Nostra, en collaboration étroite avec [ICOMOS](https://www.icomos.org/en) et le réseau Héritage climatique ([Climate Heritage Network](http://climateheritage.org/)).

|  |  |
| --- | --- |
| **PRESS CONTACTS**  **Europa Nostra**  Sara Zanini, sz@europanostra.org  M. +32 486 58 95 19  Joana Pinheiro, jp@europanostra.org  M. +31 6 34 36 59 85  **European Investment Bank Institute**  Bruno Rossignol,bruno.rossignol@eib.org  T. +352 43 797 07 67; M. +352 621345 862  **Proposante**  Patricia Landry, patricia.landry-scellier@orange.fr  M. + 33 6 98 88 68 80 | **POUR ALLER PLUS LOIN**  [Traduction du communiqué de presse dans diverses langues](https://www.europanostra.org/europa-nostra-and-eib-institute-announce-europes-7-most-endangered-heritage-sites-2022/)  [Vidéos](https://vimeo.com/showcase/9366490) (en haute résolution)  [Photos & e-bannières](https://www.flickr.com/gp/europanostra/gz411Z) (en haute résolution)    [www.7mostendangered.eu](http://www.7mostendangered.eu/)  [www.europanostra.org](http://www.europanostra.org/)  [http://institute.eib.org](http://institute.eib.org/) |

**Informations**

**Europa Nostra**

[Europa Nostra](https://www.europanostra.org/) est la Voix européenne de la société civile mobilisée pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et naturel. Fédération pan-européenne d’ONGs du patrimoine, soutenue par un réseau important d’institutions publiques, d’entreprises privées et de particuliers, elle couvre plus de 40 pays. Fondée en 1963, elle est aujourd’hui reconnue comme le plus vaste et représentatif réseau patrimonial d’Europe. Europa Nostra se mobilise pour sauver les monuments, sites et paysages menacés d’Europe, en particulier à travers le programme des «[7 merveilles d’Europe en péril](http://7mostendangered.eu/about/) », et célèbre l’excellence par le biais des [Prix européens du patrimoine / Prix Europa Nostra](http://www.europeanheritageawards.eu/). Europa Nostra contribue activement à la définition et la mise en œuvre des politiques européennes en faveur du patrimoine, grâce à un dialogue participatif avec les Institutions européennes et la coordination de l’[Alliance européenne du patrimoine](http://europeanheritagealliance.eu/). Europa Nostra figure parmi les partenaires officiels de l’initiative Nouveau Bauhaus européen ([New European Bauhaus](https://europa.eu/new-european-bauhaus/index_en)) développée par la Commission européenne et a été récemment élue à la Co-Présidence régionale du Réseau Héritage climatique ([Climate Heritage Network](https://climateheritage.org/)) pour l’Europe et le Commonwealth d’États indépendants.

**Institut de la Banque européenne d’investissement**

L’[Institut de la Banque européenne d’investissement](https://institute.eib.org/) a été créé au sein du groupe BEI (*Banque européenne d’investissement et Fonds européen d’investissement*) pour promouvoir et soutenir les initiatives sociales, culturelles et éducatives avec des partenaires européens et le grand public. Il s’agit de l’un des piliers de l’engagement communautaire et citoyen de la Banque européenne d’investissement.

Plus d’information sur le site [http://institute.eib.org](http://institute.eib.org/)

**Europe Créative**

[Europe Créative](https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/), est un programme de l’Union européenne qui soutient les secteurs culturels et créatifs afin d’accroître leur contribution à l’emploi et à la croissance. Doté d’un budget de 2.44 milliards d’euros pour la période 2021-2027, il soutient des organisations dans les domaines du patrimoine, du spectacle vivant, de l’édition, du cinéma, de la télévision de la musique et des jeux vidéo, ainsi que des dizaines de milliers d’artistes, de professionnels de la culture et de l’audiovisuel. Ce financement permet d’intervenir partout en Europe, de toucher de nouveaux publics et de développer les compétences nécessaires à l’ère du numérique.